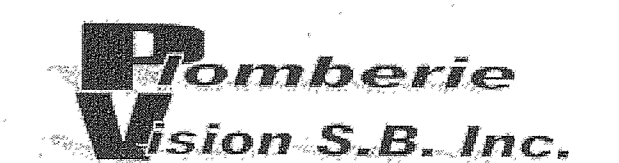


No	DESCRIPTION	DATE	DES./DRAW	VER./CHECK
1	POUR CONSTRUCTION	11-01-12	S.D.	S.B.
0	POUR PERMIS	11-01-07	S.D.	S.B.

LES DESSINS ET LES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR DES FINS AUTRES QUE CELLES SPÉCIFIÉES ET NE DOIVENT ÊTRE UTILISÉS SANS LA SIGNATURE DE L'INGÉNIEUR EN QUESTION.

DRAWINGS AND DOCUMENTS ARE TO BE USED ONLY FOR THE PURPOSE FOR WHICH THEY ARE ISSUED AND ARE NOT TO BE USED FOR CONSTRUCTION UNLESS SIGNED BY THE ENGINEER.

CLIENT



Spécialiste • plomberie • chauffage • gaz // Commercial • industriel • institutionnel • projet clé en main

17660, rue Charley suite 800
Mirabel, Québec J7J 0C3
Tél : 450-420-5855
Fax : 450-420-3537

SBA INGÉNIEUR CONSEIL MÉCANIQUE et ÉLECTRICITÉ du BÂTIMENT	206A CURÉ LABELLE STE-ROSE, LAVAL H7L 3A1
	TÉL. : (514) 893-6910 FAX : (450) 628-0637 sbeauline@laconcept.qc.ca

RESPONSABLE MÉCANIQUE: SIMON BEAULNE	sbeaulne@laconcept.qc.ca
--------------------------------------	--------------------------

DISCIPLINE/TRADE	PROJET/PROJECT
MÉCANIQUE	1028

PROJET/PROJECT
LUMIÈRE MAGIQUE
NOUVEAU BÂTIMENT
MIRABEL, (QUÉBEC)

TITRE/TITLE
PLOMBERIE
DEVIS ET SPÉCIFICATIONS

	ÉCHELLE SCALE	1/8"=1'-0"
	DES. PAR/DRAW BY	S.D.
	VER. PAR/CHECK BY	S.B.
	DATE/DATE	10-08-18
DESSIN No/DRAWING No		M-02

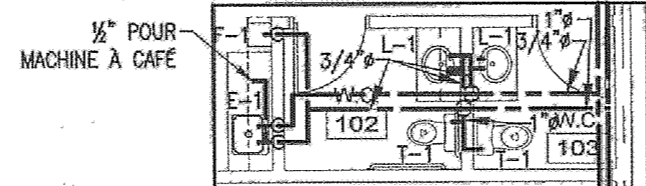
11-1-12

4" VERS RESEAU DE DRAINAGE SANITAIRE. TRAVAUX PROFONDEUR ET POSITION EXACTE A COORDONNER AVEC TRAVAUX CIVILS. LES TRAVAUX DE L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE SE TERMINE A ±3'-0" DU BATIMENT. LE RACCORDEMENT AU RESEAU EXTERIEUR FAIT PARTIE DE L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE.

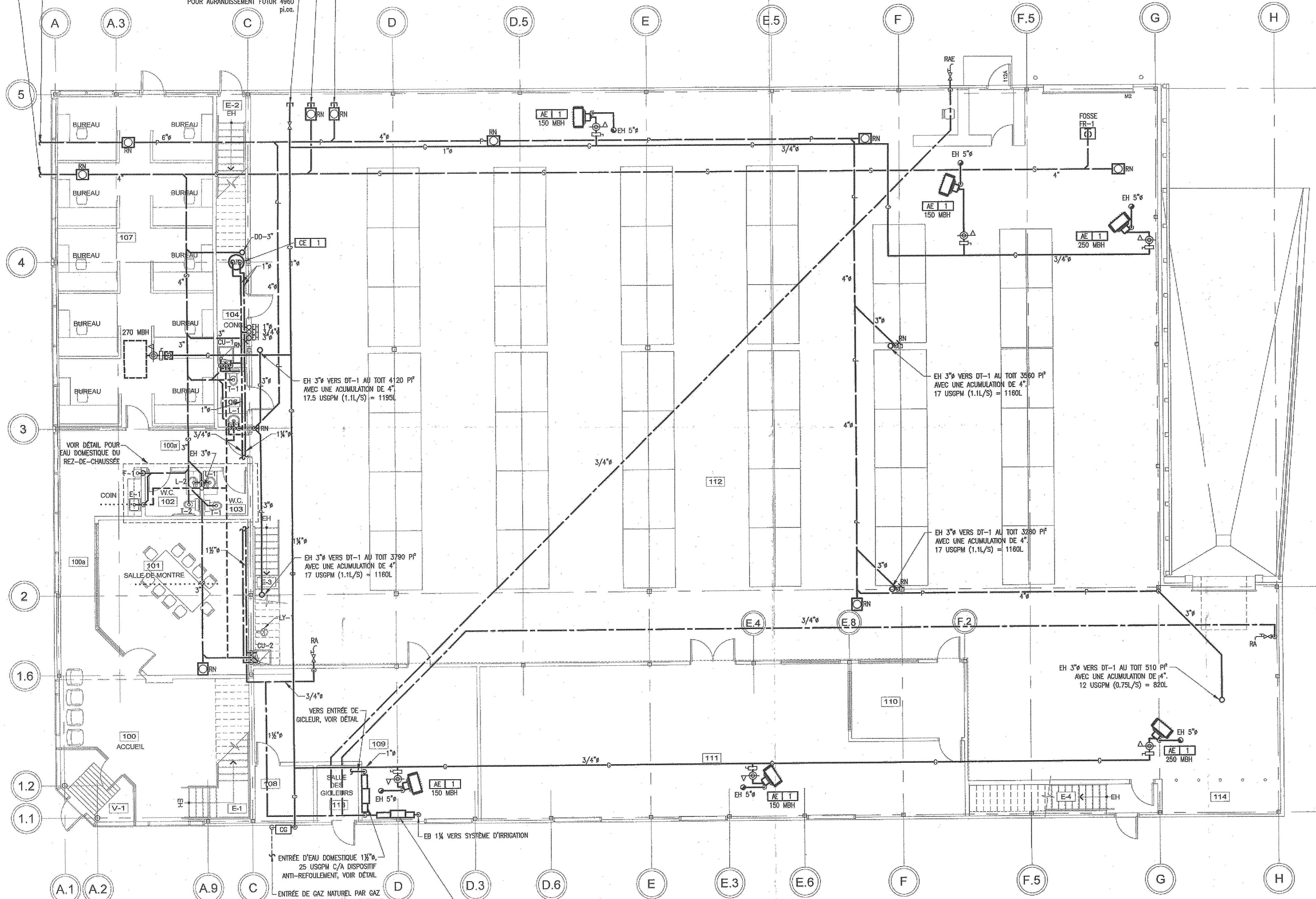
6" 788SL VERS RESEAU DE DRAINAGE PLUMAL. TRAVAUX PROFONDEUR ET POSITION EXACTE A COORDONNER AVEC TRAVAUX CIVILS. LES TRAVAUX DE L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE SE TERMINE A ±3'-0" DU BATIMENT. LE RACCORDEMENT AU RESEAU EXTERIEUR FAIT PARTIE DE L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE.

RACCORDEMENT 4" POUR AGRANDISSEMENT FUTUR 4960 pl.co.

RACCORDEMENT 3/4" (200 MBH) POUR AGRANDISSEMENT FUTUR 4960 pl.co.



EXTRAIT ALIMENTATION
EAU DOMESTIQUE
REZ-DE-CHAUSSEE



LEGENDE DE PLOMBERIE

—	NOUVELLE TUYAUTERIE HORS DALLE	⊙ E-1	EVER TYPE E-1 VOIR DESCRIPTION
- - -	NOUVELLE TUYAUTERIE SOUS DALLE	⊙ F-1	FONTAINE TYPE F-1 VOIR DESCRIPTION
— / — / —	TUYAUTERIE SOUS DALLE EXISTANTE	⊙ L-1	LAVABO TYPE L-1 VOIR DESCRIPTION
- - - / - - -	TUYAUTERIE HORS DALLE EXISTANTE	⊙ T-1	TOILETTE TYPE T-1 VOIR DESCRIPTION
x x x	TUYAUTERIE A ENLEVER	⊙ U-1	URINIR TYPE U-1 VOIR DESCRIPTION
— S —	DRAINAGE SANITAIRE	⊙ CE-1	CHAUFFE-EAU TYPE CE-1 VOIR DESCRIPTION
— P —	DRAINAGE PLUVIAL	⊙ LES-1	ROBINETTERIE POUR LESSIVEUSE LES-1 VOIR DESCRIPTION
- - - EV - - -	EVENT	⊙ LV-1	SORTIE POUR LAVE-VAISSELLE LV-1 VOIR DESCRIPTION
—	EAU FROIDE DOMESTIQUE (EFD)	⊙ RA	ROBINET D'ARROSAGE
—	EAU CHAUDE DOMESTIQUE (ECD)	⊙	EXTINCTEUR PORTATIF
—	EAU CHAUDE DOMESTIQUE RECIRCULEE (REC)	⊙	EQUIPEMENT AI VOIR DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES AU DEVIS
— G —	GAZ	⊙ OS-1	COLONNE SANITAIRE No. 1
— AEC —	EAU CHAUDE DE CHAUFFAGE (AEC ALIMENTATION, REC RETOUR)	⊙ CP-1	COLONNE PLUVIALE No. 1
— DI —	DRAIN INDIRECT	⊙ CEF-1	COLONNE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE No. 1
⊙ DP	DRAIN DE PLANCHER	⊙ CEC-1	COLONNE D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE No. 1
⊙ DPE	DRAIN DE PLANCHER ENTONNOIR COMBINE	⊙ CEDR	COLONNE D'EAU CHAUDE RECIRCULEE
⊙ DT	DRAIN DE TOIT	⊙ E.B.	EN BAS
⊙	REGARD DE NETTOYAGE	⊙ E.H.	EN HAUT
⊙	VALVE D'ARRET	⊙ H.M.	HAUTEUR DE MONTAGE
⊙	VALVE D'ARRET A UN APPAREIL DE PLOMBERIE	⊙	VOIR NOTE 1
⊙	VALVE DE BALANCEMENT		
⊙	VALVE PAPILLON		
⊙	VALVE DE REDUCTION DE PRESSION		
⊙ Z	CLAPET ANTI-RETOUR		
⊙ DO	DRAIN OUVERT		

- NOTES :
- DRAINS DE TOIT A DEBIT CONTROLÉ. FOURNI ET RACCORDE PAR L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE. INSTALLER PAR L'ENTREPRENEUR GENERAL. L'ENTREPRENEUR GENERAL DOIT S'ASSURER DE FAIRE L'INSTALLATION DE COULOTTES OU DE DALOTS AU PERIMETRE DE LA TOITURE, POUR S'ASSURER DE DIVERSER L'EAU ADVENANT QUE LES DRAINS DE TOIT SOIENT A LEUR PLEINE CAPACITE. L'ENTREPRENEUR GENERAL DOIT S'ASSURER DE CONSTRUIRE DES TROP PLEIN POUR LES BASSINS A DEBIT CONTROLÉ DE FAÇON A CE QUE LA HAUTEUR MAXIMUM DE L'EAU NE DEPASSE PAS 4". L'ENTREPRENEUR GENERAL DOIT S'ASSURER DE RESPECTER LA DISTANCE ENTRE LES DRAINS DE TOIT A DEBIT CONTROLÉ:
 - 50" MAXIMUM (15m) DU BORD DU TOIT
 - 100" MAXIMUM (30m) ENTRE CHAQUE DRAIN.
 - L'ENTREPRENEUR DEVA VERIFIER LA PRESSION D'EAU DOMESTIQUE AU POINT DE RACCORDEMENT AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX. AVISER L'INGENIEUR SI LA PRESSION EST INFERIEURE A 70 PSI.
 - L'ENTREPRENEUR DEVA VERIFIER LA PERTE DE PRESSION D'EAU A TRAVERS LE COMPTEUR D'EAU ET LE DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX. AVISER L'INGENIEUR SI LA PERTE DE PRESSION DES DEUX DISPOSITIFS ENSEMBLE EST SUPERIEURE A 7.5 PSI.
 - SAUF INDICATION CONTRAIRE, LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE SOUS-DALLE SERA DE 3/4" MINIMUM.
 - LORSQUE DES TUYAUX TRAVERSENT DES PLANCHERS ET DES MURS COUPE-FEU, L'ETANCHÉITE AU FEU ET A LA FUMÉE SERA ASSURÉE A L'AIDE DES PRODUITS SM, CP25, 303, F015, C016 ET DES TROUSSES DE SCHELLEMENT DE LA SERIE 7902 ET 7904. LE TOIT SERA INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE SELON LES ECOMANDATIONS DU FABRICANT ET LA NORME CAN-2-18.13M.
 - L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE DOIT VERIFIER LE NIVEAU DES RADICES DES ECOUTS SANITAIRES ET PLUMALS AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'INGENIEUR EN CAS DE PROBLEME D'ECOLEMENT PAR GRAVITE.
 - L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE DOIT COORDONNER LE POINT DE RACCORDEMENT DES SERRES ET LES DIAMETRES (SCOUTS ET ANNEAUX) AVEC LES TRAVAUX CIVILS AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX.
 - AUCUNE TUYAUTERIE NE DOIT ETRE INSTALLEE DANS LES MURS EXTERIEURS ET/OU L'ENTRETOIT.
 - THERMOSTAT PROGRAMMABLE POUR CHAQUE AEROTHERME FOURNI PAR ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE. INSTALLE ET RACCORDE PAR D'AUTRE LOCALISATION A COORDONNER AU CHANTIER.
 - LES SECTEURS FERBLANTERIE ET ENTREPOI NE DOIVENT PAS ETRE EN PRESSION NEGATIVE LUI OUVRE PAR LES MANUFACTURIERS DES AEROTHERMES AU GAZ NATUREL.
 - FOURNIR ET INSTALLER UNE OUVERTURE D'APPROVISIONNEMENT D'AIR EXTERIEUR AYANT UNE DIMENSION DE 4" x 4" OU 4" DE DIAMETRE C/A GRILLAGE ET ISOLATION THERMIQUE 2". LE TOIT TEL QUE REQUIS AU CODE D'INSTALLATION DU GAZ NATUREL B149.1, SECTION 8.4.1.
 - FOURNIR ET INSTALLER UNE OUVERTURE D'AIR DE VENTILATION COMMUNIQUEMENT AVEC L'EXTERIEUR AVANT UNE DIMENSION DE 4" x 4" OU 4" DE DIAMETRE C/A GRILLAGE ET ISOLATION THERMIQUE 2". LE TOIT TEL QUE REQUIS AU CODE D'INSTALLATION DU GAZ NATUREL B149.1, ARTICLE 8.4.1.
 - CHEMINÉE DES APPAREILS DE CHAUFFAGE SERONT DU TYPE B-VENT TRAVERSANT LA TOITURE.

IDENTIFICATION DE L'APPAREIL	RACCORDE DRAINAGE	RACCORDE DALLE SUR SOL	RACCORDE EVENT	EAU FROIDE	EAU CHAUDE
T	3"	3"	1 1/2"	1/2"	—
L	1 1/2"	3"	1 1/2"	1/2"	1/2"
E	1 1/2"	3"	1 1/2"	1/2"	1/2"
CU	1 1/2"	3"	1 1/2"	1/2"	1/2"

0 POUR PERMIS	11-01-07	S.D.	S.B.
No DESCRIPTION/	DATE/	DES./	VER./
No DESCRIPTION/	DATE	DRAW	CHECK

LES DESSINS ET LES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ETRE UTILISES POUR DES FINS AUTRE QUE CELLES SPECIFIEES ET NE DOIVENT ETRE UTILISES SANS LA SIGNATURE DE L'INGENIEUR EN QUESTION.

DRAWINGS AND DOCUMENTS ARE TO BE USED ONLY FOR THE PURPOSE FOR WHICH THEY ARE ISSUED AND ARE NOT TO BE USED FOR CONSTRUCTION UNLESS SIGNED BY THE ENGINEER.

CLIENT

PloMBERie
Vision S.B. Inc.

Spécialiste • plomberie • chauffage • gaz // Commercial • industriel • institutionnel • projet clé en main

17660, rue Charles suite 800
Mirabel, Québec J7J 0C3
Tél : 450-420-5855
Fax : 450-420-3557

SBA INGÉNIEUR
CONSEIL
MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT

206A CURÉ LABELLE
STE-ROSE, LAVAL
H7L 3A1

TÉL : (514) 893-6910
FAX : (450) 628-0637

RESPONSABLE MÉCANIQUE: SIMON BEAULNE sbeaulne@daconcept.qc.ca

DISCIPLINE/TRADE	MÉCANIQUE	PROJET/PROJECT	1028
------------------	-----------	----------------	------

PROJET/PROJECT
LUMIERE MAGIQUE
NOUVEAU BÂTIMENT
MIRABEL, (QUÉBEC)

TITRE/TITLE
PLOMBERIE
DRAINAGE, EAU, GAZ ET LEGENDE
AGRANDISSEMENT

ÉCHELLE SCALE 1/8"=1'-0"

DES. PAR/ DRAW BY S.D.

VER. PAR/ CHECK BY S.B.

DATE/ DATE 10-08-18

DESSIN No/ DRAWING No M-01

11-1-7